

Structure de coordination INSPIRE pour la France



FRANCE-ITALIE : UNE FRONTIÈRE NUMÉRIQUE POUR 2018

- COMMISSIONS MIXTES
- ASPECTS TECHNIQUES

*Pierre VERGEZ
IGN/DPC/ CNIG*

01. COMMISSIONS MIXTES



UNE FRONTIÈRE « SUIVANT LA GRANDE CHAÎNE DES ALPES »

1713 : Traité d'Utrecht est signé entre Dauphiné et Piémont

(1825 : Démarcation)

1860 : Traité de Turin, Savoie et Nice à la France.

1861 : Unification de la république italienne

(Démarcation 1861-62, aucune carte de l'Italie n'existait).

1947 : La frontière est modifiée au Traité de Paris ,

(Démarcations 1947-1948, 1962-1963, 1975, 1989)

1983 : Accord relatif à l'entretien des bornes et de la frontière, validé par Décret en 1986

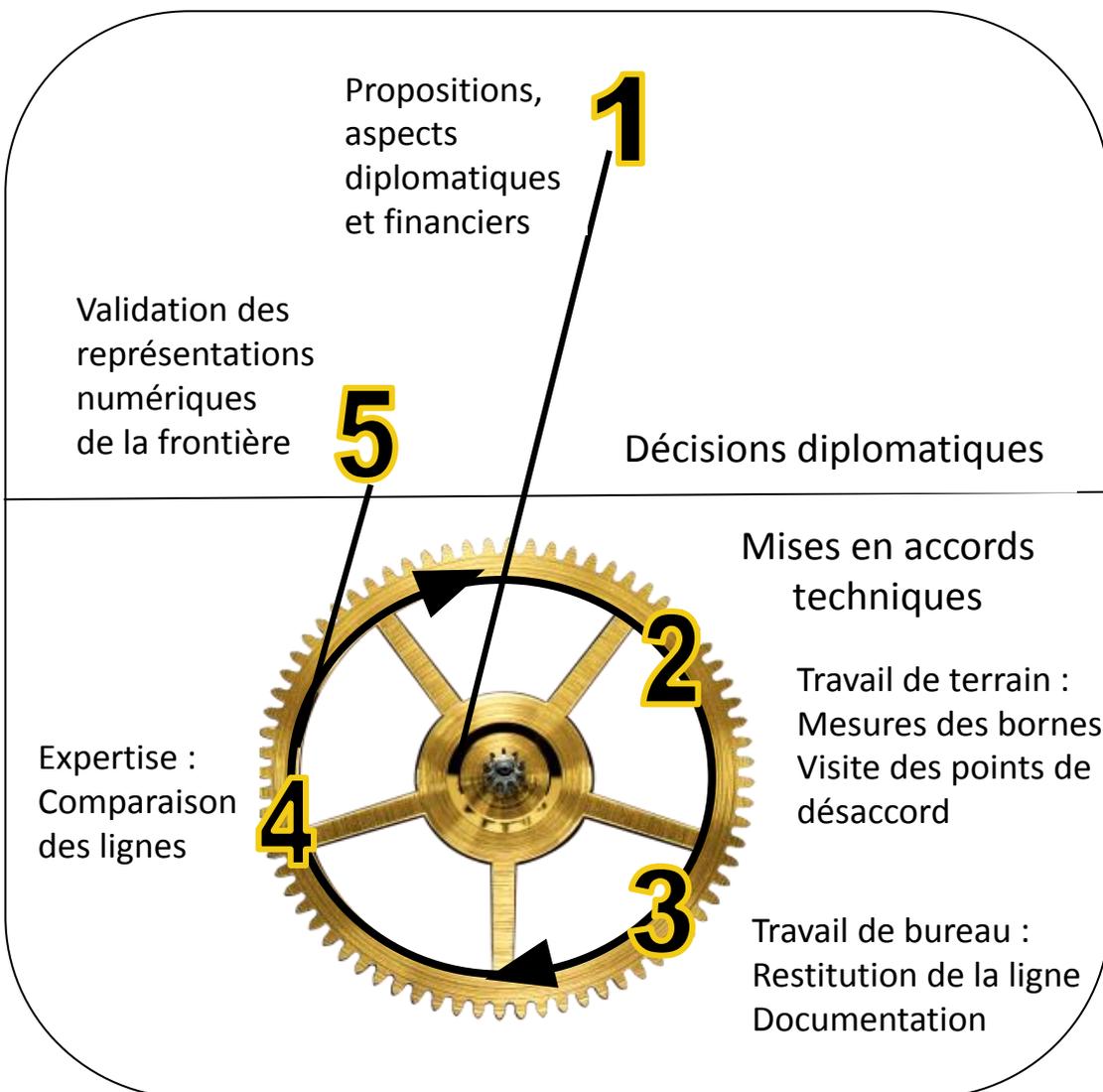
Art.2 du décret : le premier ministre et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret



L'ACCORD DE 1983

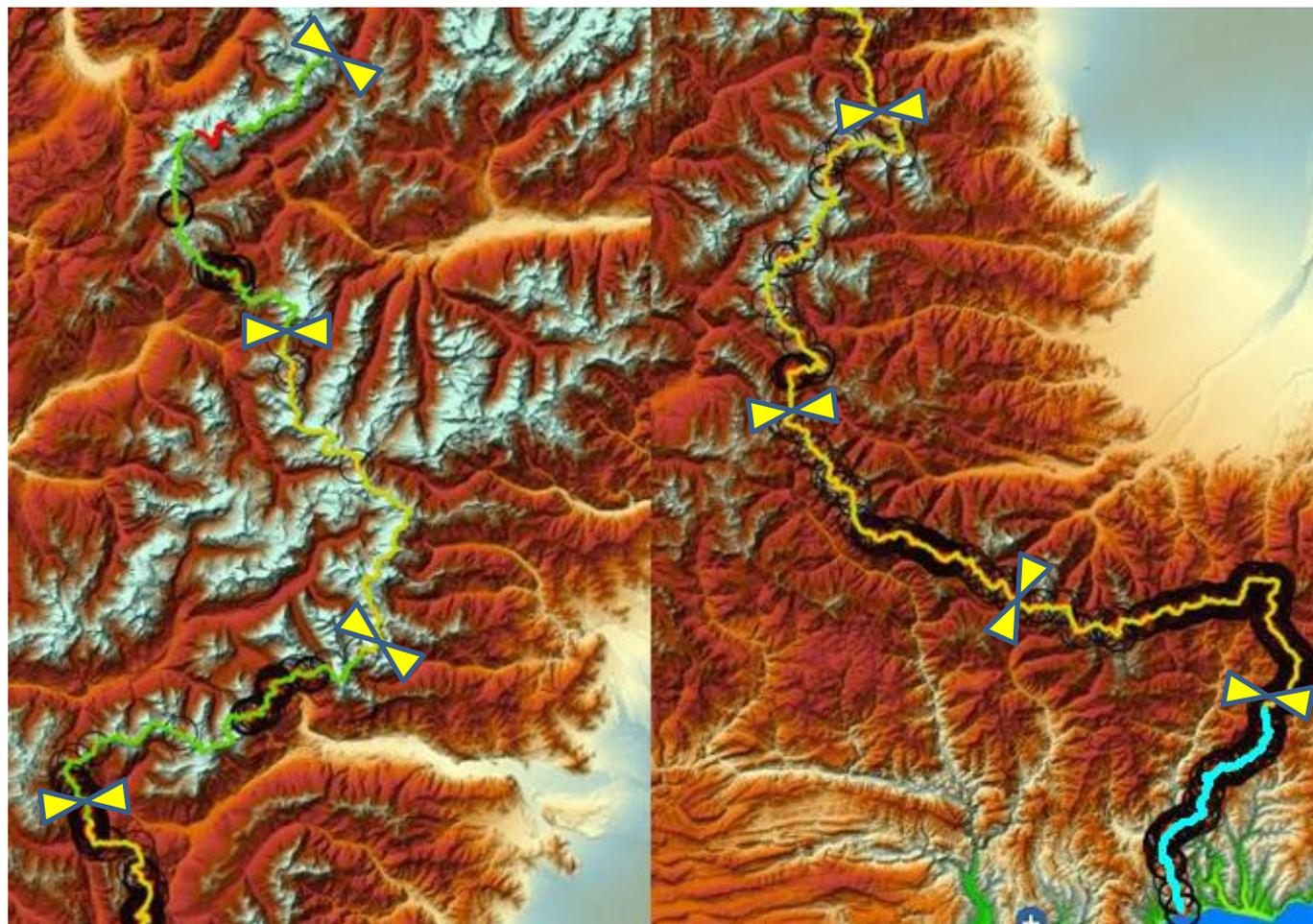
- Article 1er : L'abornement de la frontière, définie par les Accords internationaux en vigueur entre les 2 états, doit être précisé et maintenu de manière que le tracé en soit bien déterminé et puisse être repéré facilement sur toute son étendue.
- Article 5 : Il ne peut être érigé aucune construction à moins de 5 m de part et d'autre de la frontière...
(sauf ouvrages publics...)
- Article 7 : Une Commission mixte est constituée dès l'entrée en vigueur du présent accord.
.../...elle se réunira au moins une fois l'an.

MÉCANISME BILATERAL DE VALIDATION



- 2000 Issogne
- 2001 Annecy
- 2002 Gênes
- 2003 Nice
- 2004 Turin
- 2005 Nice
- 2006 Rome
- 2007 Nice (21^{ème})
- 2009 Cuneo (22^{ème})
- 2011 Chambéry (23^{ème})
- 2012 Bard -val d'Aoste- (24^{ème})
- 2015 Nice (25^{ème})

A NICE, LE 9 AVRIL 2015 : VALIDATION DU SECTEUR 8



Types de validation
de la ligne
(validation métrique
<10 mètres)

accord DGFiP



accord Commission mixte



accord technique



en cours d'étude



désaccord diplomatique



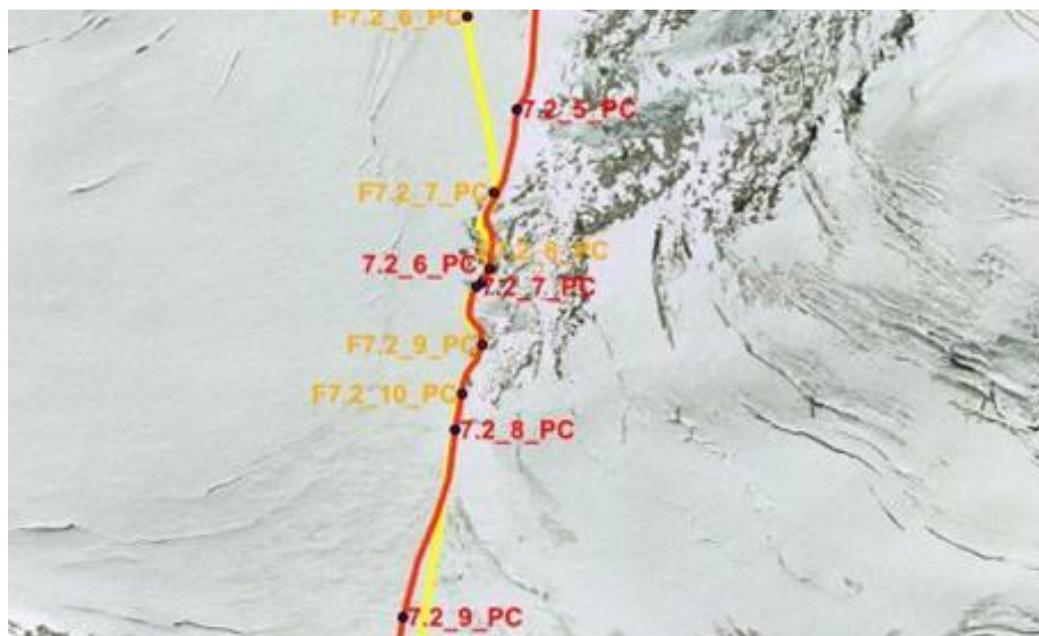
CE QUI CHANGE

- L'accès aux données

- le nouveau cadre législatif des directives PSI et INSPIRE, ETALAB
- nouveaux besoins de données « grande échelle »

- Frontières mobiles

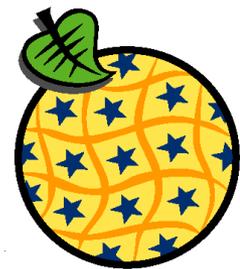
- les rivières
- les Glaciers
- la main de l'homme



- La localisation électronique immédiate

- le GPS sur les téléphones portables et les services associés

03. ASPECTS TECHNIQUES



TYPES DE TRAVAUX

CLAVIÈRE (DÉLIMITÉ EN 1963)

- **Implantation de points frontières (matérialisation)**
- **Vérifications et visites des sites**
- **Entretien et remplacements de points frontières**
- **Mesures**
- **Comparaisons**





Service Géodésique/ Division des frontières (2 permanents) est seule désignée responsable du tracé et de l'entretien des frontières nationales

En mission, partenariat de

- l'Armée : hélicoptère, véhicule tout terrain, appui logistique
- la garde des finances (accompagnement en haute montagne)



L'IGMI a demandé à ce que l'IGN France soit son interlocuteur pour les questions géographiques de la frontière franco-italienne

Les lignes frontière sont des données administratives d'autorité

⇒ COP 2013-2016 : « spécifier, collecter,

agréger des données et produire des référentiels

faisant autorité sur la géolocalisation, [...]

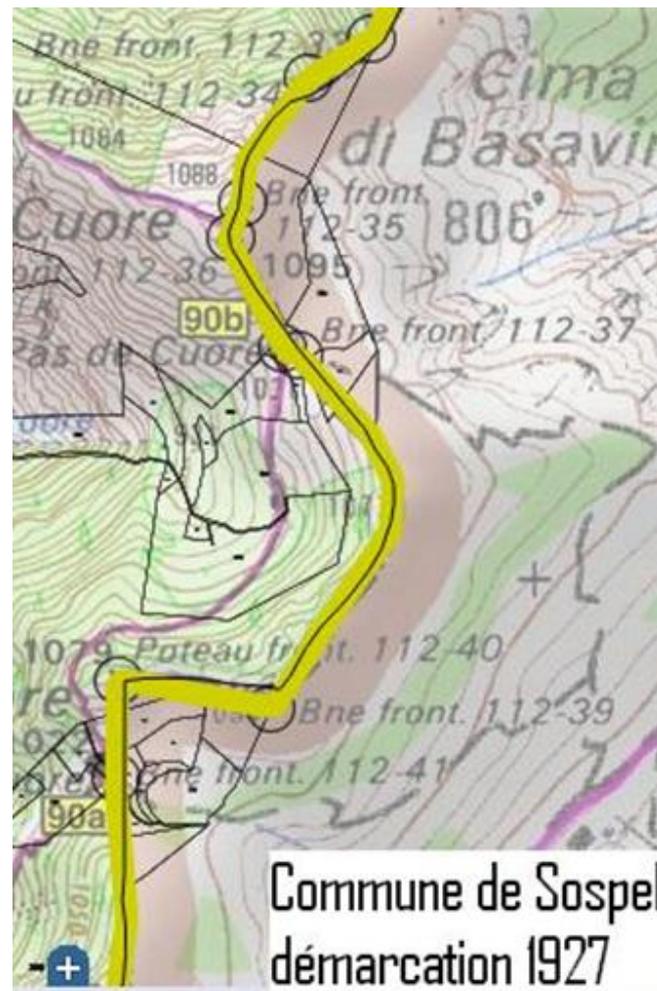
et de développer des services basés sur ces données... »

⇒ Conformité à la directive INSPIRE et suivi du projet ELF

Partenariat avec la DGFIP : cohérence des bases de données nationales RGE et RPCU

Référentiel Grande Echelle

Représentation Parcellaire Cadastrale Unique



DOCUMENTATION

Documentation officielle doublée en 2 langues

- => Textes des traités et accords
- => Comptes rendus de Commissions et PV
- => Fiches signalétiques des bornes (en cours)

Nouvelle Documentation proposée pour la ligne :

Un fichier de points avec

- leurs codes (numéro de bornes incrémentés)
- leurs coordonnées géographiques avec une précision métrique

Archivage entre MAE et MI

MONT BLANC

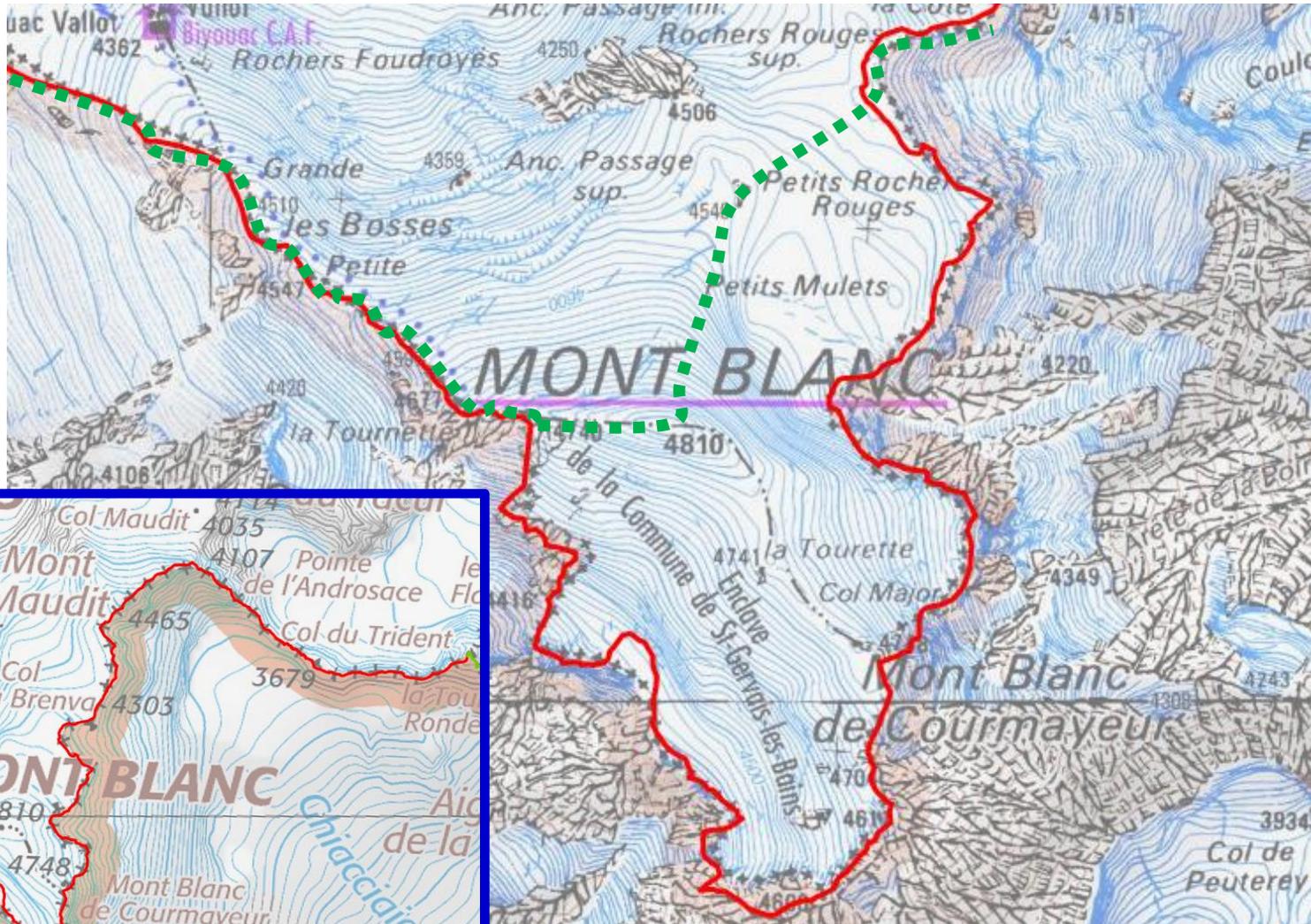
Points de vue italien



Points de vue français



Les 2 lignes
figureront
dans les
bases
européennes



Structure de coordination INSPIRE pour la France



....Questions ?